

UR.

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

Dossier DP 78362 26 00069

Déposé le : **04/06/2026**

Complété le : **24/06/2026**

Affiché le : **19/06/2026**

DESTINATAIRE :

Objet des travaux : **REGULARISATION A LA DEMANDE DU NOTAIRE DU dpa pour le compte de madame feu paturaud. isolation thermique de trois facades et ravalement de la facade jardin. travaux effectué en 2022 aout par madame paturaud la société isolation by tryba n'ayant pas fait le travail de dépôt de demande, nous souhaitons regulariser dans le cadre de la vente de la maison le 10 juin 2026 ET A LA DEMANDE DU NOTAIRE MAITRE GOUX.**

Marie josée PATURAUD
61 Rue de Neunkirchen
78711 Mantes-la-Ville

Adresse du terrain :

**61 Rue de Neunkirchen
78711 Mantes-la-Ville**

Référence(s) cadastrale(s) : **AS478**

Dossier suivi par :

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE délivré par le Maire au nom de la commune

Le Maire de la commune de MANTES-LA-VILLE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Marie josée PATURAUD** enregistrée sous le numéro **DP 78362 26 00069** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **24/07/2026**.

Le dossier a été transmis le 24/07/2026 au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A MANTES-LA-VILLE, le 24/07/2026



Le Maire de MANTES-LA-VILLE

Sami DAMERGY